

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 4

Artikel: Connaît les usages
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ».** — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognez et l'Assesneur,** récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La vilhe melice daô canton de Vaud,** par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Té,** par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20
(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

LA RIONDÈNA ET LA VATSE

N^e jamé vu pe grand bordon
Que Manguelion de pè Sèryon,
— On certain corps que crètiquève
Et que tot lo dzo ie ronnavé.
L'étai « précôt dâi ronneri »,
Qu'on desâi à la freteri.
Rein n'étai jamé à sa potta :
Nion cein, pardieu, vavâi 'na gotta
Que li, à cein que preteindâi.
— Eh ! lâi pouâi fière su lè dâi. —
Su lè fenne, ie failâi l'oude :
« Foudràï pouâi à tote lau ellioure
Lo mor ! » Et lè municipalità,
Lè dzudzo, lè z'autorità,
L'étant, que desâi, dâi patraque,
Dâi toupin ao bin dâi barjaque.
Menâve la leinga assebin
Contre cli qu'a fê lo tserpin,
Lo bliâ, lo resin, lè fénasse,
Lè fèmale et lè lemasse.
Allâ pi, l'a ètâ punâ
Et l'è cein que vo vu contâ.

On certain dzo, aprî veneindze.
(Crâio que l'étai 'na deimeindze),
Cutsi ao mâitet de son prâ,
Manguelion desâi : « Tot parâ,
Lo bon Dieu vayâi pas 'n'istière
Que l'a fê dinse lè z'affère
Et betâ dein noûtrè z'ottô
Dâi bîte de doze quintau,
Quemet lè bolet et lè faille,
Lè bèrou, tote lè z'armaille
Que ne pouant pas pi lau veri,
Que sant tote lè ein on moui
Dein dâi très tot petit z'étrabllo.
Et pu, elli melion dau diablo
Betâ dein lè z'air, lè damon,
Iô l'a de la pllièce à tsavon,
Tote cliiau croûte z'izelette.
Cliiau riondène, cliiau z'aluvette !
L'è per lè qu'èin piao dâi tsiron.
Mè, l'aré met vatsé et modzon
Su lè niolan avoué dâi z'âle,
Per lè, pe hiaut que cliiau sapalle.
Pu l'aré met ti lè z'ozî
Su lè prâ, vè lè pequozî. »
Tandu que dinse dèvesâve
Manguelion, et que teimpêtâve,
Se cutse ao mâitet de son prâ
Et coumeince adan à ronfliâ.
Quand, tot d'on coup, onna riondène
Que l'avâi trào rupa d'aveina

Et qu'avâi lo pétro gonelliâ
Laisse corré on bocon de cliâ, —
Onna bin galéza cailletta —
Que tsi, sein fère tant de chetta,
Dessu lo nâ à Manguelion.
— « C'osse ne cheint pas lè z'ugnon,
Que fâ adan noutron ronnavé,
Et i'èin su quitto po la pouère.
Tot parâ, l'èrè rido guieu
De pouâi crètiquâ lo bon Dieu :
Se l'avâi betâ su la niola
Lè vatsé, ma fâi quinna gâla
L'aré ora. Câ, su lo nâ,
N'è pas onna croûte caillâ
Que l'aré reçu !... ma, 'na bâzoa
Grocha quemet la Tor de Gâzoa. »

MARC A LOUIS.

Connait les usages. — M. et M^{me} sont en soirée.

Le cocher, la cuisinière et la femme de chambre, estimant que quand des maîtres s'amusez les domestiques en peuvent bien faire autant, se sont confortablement installés au salon.

Ils se prélassent dans les fauteuils de moquette et font d'agréables comparaisons entre les crûs les meilleurs du bouteiller de leurs maîtres.

Jean, le cocher, agrémenté cette dégustation de deux ou trois londrès, empruntés également à la provision de Monsieur, qui est très difficile.

Soudain, Monsieur apparaît à la porte du salon... sans s'être fait annoncer.

— Parfait !... parfait !... Eh ! elle est forte, celle-là, mes bonnes trônent au salon et Monsieur mon cocher fume mes cigares auprès de ces dames !

Alors, Jean, d'un air digne, presque offensé :
— Pardon, monsieur, j'ai demandé à ces dames si la fumée ne les incommodait pas ! —
(Onry).

LES SALAMI DE BONIFACE

Ces jours derniers, un entrepreneur lausannois vit arriver chez lui un ouvrier maçon venu tout droit de son village du Piémont. C'était un brave homme qu'il occupait depuis plusieurs années.

— Ah ! c'est vous, Boniface ! Parions que vous ne voulez pas que je vous rembauche ! fit-il avec jovialité.

— Que si, moussieu, que si ; ze me souis dit : « Du moment que le travail il va bien à Lausanne, tu vas y retourner, et sicure le moussieu il te reprendra ! »

— C'est entendu, mon brave Boniface.

— Mâ, ze me souis dit encore : « Le moussieu il a été touzours content de toi, pourquoi tu travailles de ton mieux, pourquoi tu n'es ni ouvrier anarsiste ni ouvrier syndicaliste, et si tu ne dis rien à personne, il te donnera 70 centimes de l'heure. Et poui, moussieu (tapotant un veston rebondi), z'ai là dans ma posse ouvrier bon salamé.

— Boniface, vous êtes un gros malin ; va pour les 70 centimes. Seulement : motus !

— Sicure ! Les 70 centimes, ils restent enterrés dans le tombeau de mon cœur.

— Eh bien, à demain, mon ami.

— Si, mâ z'ai amené le fils, Giuseppe. L'année passée, vous lui donniez 50 de l'heure comme porte-mortier. Maintenant l'est ouvrier garçon grand et fort, et manze la polenta comme ouvrier homme. Alors, ze lui ai dit : « Puisque tu manzes la polenta comme ouvrier homme, tu dois gagner comme ouvrier homme. » Donc l'est bon aujourd'hui pour manœuvre, et lui donnerez bien, sans vous commander, 60 centimes de l'heure ?...

— Soit, essayons de Giuseppe comme manœuvre.

— A 60 centimes de l'heure ?... Ze vous dirai que z'ai dans ma posse ouvrier autre salamé.

— A 60 centimes, vieux farceur !

— Vous serez bien satisfait, pourquoi l'est ouvrier garçon zentil tant et tant. Mâ, le petit Pietro, l'autre mien fils, l'est aussi ouvrier zentil garçon, et intelligent comme ouvrier maître d'école. Ze l'ai pris avec moi, lui aussi. N'est pas très grand, n'est pas très fort encore, mâ fera bon service comme petit porte-mortier, à 50 centimes de l'heure. Et poui, z'ai ouvrier troisième...

— Un troisième fils à caser ?

— Euh ! Madonna ! non, ouvrier troisième salamé dans ma posse.

— Votre veston est donc une charcuterie !... Enfin, puisque vous avez amené votre cadet, prenons-le.

— A 50 centimes de l'heure ?

— Oui, finassier que vous êtes !

— Il les gagnera bien, pourquoi l'est vit comme ouvrier écuré, et s'il porte pas toute la sarze en oune fois, la porte en deux fois aussi vite qu'en oune. Ze le surveillerai du reste, et le grand-père aussi le surveillera. Pourquoi ze vous dirai que z'ai amené le mien père avec les petits. L'est ouvrier peu sur l'âze, le père, ne peut pas faire le maçon ni le manœuvre ; mâ sera bien profitable à moussieu pour les commissions, et coûtera pas grand' soze : 55 centimes de l'heure. Et dans la posse...

— Vous avez un quatrième salami !

— Non, l'est dans la posse du père, le quatrième.

— Ecoutez, Boniface, c'est bien parce que c'est vous...

— A 55 ?

— A condition qu'il ne soit ni sourd ni aveugle.

— Sourd et aveugle, Cristo ! il voit comme ouvrier aigle et entend comme ouvrier lièvre.

— C'est bien, Boniface, c'est bien... Je ne vous retiens pas davantage, il faut que je fasse la tournée des chantiers.

— Ze m'en vas aussi, moussieu, pourquoi le Baptiste il m'attend à la rue. Le Baptiste, l'est ouvrier cousin du beau-frère à la femme. Il m'a dit comme ça : « Tu pars pour Lausanne, Boniface ; moi, ze souis zamaï été à Lausanne ; alors ze pars avec toi. » Ze pouvais pas dire non. Et l'est venu. Maçon, l'est pas ; manœuvre, non plus ;